



Derrière les prises de parole de nos deux élu.es au Conseil municipal, à l'Agglo ou au Smectom, derrière les communiqués de presse Foix en Commun.e et ce journal, il y a un collectif composé de citoyen.nes aux sensibilités et aux parcours variés, mais réuni.es par une même envie, celle de faire de la politique autrement.

Nos positions sont discutées, enrichies et portées par tout le collectif. Cela semble en étonner plus d'un dans la majorité... À tel point que certaines critiques, certaines attaques même, sont concentrées sur Alexandre Besson. Peut-être que dans leur groupe majoritaire la notion de collectif n'existe pas ? Peut-être que Jérôme Matéos décide seul ?

Au sein de Foix en Commun.e, Alexandre Besson participe aux prises de décisions comme chacun et chacune des autres membres.

Nous considérons que le collectif est une force.

Bonne lecture !

LA FEUILLE

Pour la démocratie, vous repasserez !

« J'assume ! » c'est le mantra de M. Matéos.

À chaque proposition de l'opposition, le Maire répond : « J'applique mon programme, c'est simple ! ». Simpliste plutôt.

La liste portée par M. Matéos n'a été soutenue que par 25% des inscrit.es : **c'est une minorité autoritaire qui décide et dirige**. Quelle indignité de bafouer ainsi ses propres engagements à œuvrer pour plus de démocratie!

Pour Foix en Commun.e, la démocratie n'est pas un vain mot, c'est un processus qui demande du temps, de l'énergie et des moyens. Faire vivre la démocratie nécessite surtout de la **volonté** et du **courage politique**.

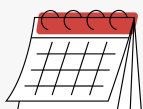
Après avoir promis l'ouverture, le Maire a très vite opéré une **volte-face anti-démocratique**. Un exemple marquant concerne **la vice-présidence de la Commission Environnement**. M. Matéos avait promis ce poste à l'opposition, sans pour autant prévoir d'indemnités pour l'él.u.e concerné.e, contrairement à la plupart des élu.es de la majorité qui en perçoivent une. Lors du dernier conseil municipal, le Maire a finalement décidé que son équipe garderait la vice-présidence, en plus de la présidence qu'il a d'office.

Quant au **Règlement intérieur du Conseil municipal**, la majorité l'a validé sans prendre en compte les remarques de l'opposition et les demandes de planifier d'autres réunions. Le Règlement intérieur est pourtant essentiel car il fixe les règles de débat, de prise de parole, de vote et d'organisation du Conseil municipal, garantissant ainsi la transparence, l'équité et le respect des droits de chaque élu.e. « Nous avons travaillé dessus 3h ! » s'est justifié M. Matéos... Travailler 3h semble être la limite du supportable pour traiter un dossier important.

De notre côté, nous restons ouvert.es pour travailler sur le Règlement intérieur. Le Maire reviendra peut-être sur sa décision... Sait-on jamais !

« Ne doutez jamais qu'un petit nombre de citoyen.nes volontaires et réfléchi.es peut changer le monde ; en fait, cela se passe toujours ainsi. »

Margaret MEAD, anthropologue américaine



LA FEUILLE

Alternative F.E.C.



Le vélo : populo ou bobo ? Faudrait savoir !

170 coureurs, des vélos à 10 000€, des maillots bardés de sponsors, près de 2400 véhicules motorisés sur terre et dans les airs, des dizaines de tonnes de déchets générés chaque jour, le tout enrobé d'un financement opaque...

Fête populaire le Tour de France ?

La popularité du Tour ne doit pas faire oublier qu'il est avant tout une fête commerciale pendant laquelle sont balancés des petits cadeaux comme des miettes qu'on nous laisse pour qu'on oublie le coût écologique et économique de l'évènement.

D'un point de vue environnemental le Tour de France est catastrophique.

En 2024, environ 450 000 € avaient été dépensés par les pouvoirs publics pour le passage du Tour. 450 000 € pour à peine une journée de fête !

À Foix en Commun.e, nous aimerions que l'argent public, nos impôts, financent **des évènements vraiment populaires** ! Laissons donc les sponsors privés payer pour le sport spectacle et le tourisme de masse.

Utilisons notre argent afin qu'il profite au territoire, au développement du vélo du quotidien et au tourisme écoresponsable. Nos amis commerçants ont bien plus à gagner avec les vélo-touristes qui sont ceux qui dépensent le plus d'argent sur place, loin devant les camping-caristes.

Transparence, vous avez dit transparence M. Matéos ?

Le Maire a voulu lever le voile et s'est pris les pieds dans le tapis !

Attaqué sur sa rémunération, M. Matéos a voulu justifier le fait de s'être accordé des indemnités importantes. Brandissant son bulletin de paie parisien, il a déclaré qu'il touchait aujourd'hui moins qu'hier : 3.629€ nets après impôts en tant que maire de Foix versus 3.906€ nets au Ministère. De fait, sa rémunération actuelle en tant que maire est inférieure de 277 € à son net passé. Mais n'aurait-il pas oublié quelque chose ?

Quid de ses autres rémunérations ? Puisque le Maire semble attaché à la transparence, nous attendons de savoir ce qu'il touche en tant que vice-président de L'Agglo ; nous l'invitons à publier également le montant de ses notes de frais et à déclarer les cadeaux, dons et autres avantages en nature qu'il perçoit. Par souci de transparence.

Rappelons ici qu'une **indemnité de fonction vise à "compenser une perte de salaire" et en aucun cas à s'enrichir** quelles que soient les heures de présence du Maire à la fête du saucisson ou au marché.

Rappelons aussi que Foix en Commun.e a proposé au maire de signer la charte Anticor pour la transparence et l'éthique en politique. Attaché comme il l'est à la transparence, ne doutons pas qu'il la signera bientôt...

LA FEUILLE



Pas de politique à la Mairie ! La liberté de réunion, c'est oui mais ailleurs...



En France, toute personne a droit à la liberté de réunion et à la liberté d'association. C'est vrai dans tous les domaines notamment politique, syndical et civique ; ces libertés sont au fondement même de notre démocratie. Et d'ailleurs (sauf risque avéré de trouble à l'ordre public, d'atteinte aux personnes et aux biens ou d'un risque pour la santé publique) il est d'usage de mettre à disposition de toutes les associations les salles communales, dont celles situées au sein de la mairie.

Ainsi, à Foix, les salles Jean-Jaurès et Frédéric Soulié étaient jusqu'à présent prêtées à des partis politiques et à des syndicats...

Mais ça c'était avant ! *"C'est la fin des habitudes"* a dit M. Matéos lors du Conseil municipal du 27 juin. **Pour quelle raison interdire de façon arbitraire l'accès à des salles en mairie me direz-vous ?** Aucune ! *"C'est la fin de habitudes, c'est ça la vie."* a rétorqué M. Matéos dont vous apprécierez l'autoritarisme décomplexé. Aux mains de M. Matéos, la mairie n'est plus la maison du peuple,

>> Les GRAFFITIS

Détournement de la phrase de Jacques Chirac* pour dénoncer l'irresponsabilité des pouvoirs publics et des responsables politiques, qui répondent à la crise climatique par des rustines. Ce déni s'accompagne d'une profonde injustice sociale : pendant que certain.es peuvent s'acheter la fraîcheur, d'autres subissent de plein fouet la canicule. L'écologie ne consiste pas à climatiser la crise, mais à la comprendre dans toute son ampleur et à trouver des solutions pérennes. Le vivant suffoque. Transformons nos modèles de production, d'aménagement du territoire et de partage des richesses.

*"Notre maison brûle et nous regardons ailleurs" en 2002



Retrouvez les versions longues et les sources de nos articles sur FOIX-EN-COMMUNE.FR

Foix en Commun.e est une association qui a pour objectif principal de faire vivre la démocratie fuxéenne. Nous sommes résolument ancrés à gauche et nous défendons l'égalité des droits et la protection du vivant. N'attendez pas 2033, rejoignez-nous dès à présent !

- **Pour nous rencontrer** : réunions tous les 9 du mois - 18h15 à 20h - sauf en août
- **Pour adhérer/faire un don** : via helloasso et/ou foix-en-commune.fr/nous-rejoindre

Dons & adhésions nous permettent de vous informer sur la politique locale, par exemple en imprimant La Feuille ! 1€ donné = 10 impressions de La Feuille - Vous pouvez aussi imprimer via notre site et diffuser La Feuille autour de vous